

Municipalité communauté amie des aînés MADA/CADA

La rencontre annuelle du réseau Municipalité communauté amie des aînés a eu lieu cette semaine à Edmundston. Une trentaine de représentants des conseils de direction de MADA/CADA avec des élus municipaux, en provenance des quatre coins du Nouveau-Brunswick, en ont profité pour faire le point sur les projets mis en place dans différentes municipalités.

C'est le cas de la municipalité de Beresford qui, après avoir connu un succès en 2016 avec la mise en place de jardins surélevés dans les foyers de personnes âgées, voit un nouveau projet prendre forme. Grâce, entre autres, à des levées de fonds communautaires les employés de la municipalité ont aménagé, dans les dernières semaines, un parc d'exercices. Pour Monsieur Edgar Aubé de Beresford, « il ne faut pas avoir peur de s'inspirer des autres communautés et d'aller chercher l'aide auprès des membres des MADA. »

À Memramcook un comité s'est formé et a identifié les points importants tels que la sensibilisation, une communauté inclusive, la qualité de vie, l'autonomie, la communication et la valorisation. D'un commun accord, le comité et la municipalité ont décidé d'appuyer les activités organisées pour les aînés dans la communauté au lieu de réinventer la roue. Ainsi les gens de la région ont accès au souper-théâtre des Dames d'Acadie, à un cours numérique organisé par la municipalité et la bibliothèque, un club de marche et une multitude d'ateliers offerts par le comité de mieux-être du jardinage intergénérationnel! Le comité souhaite organiser des réunions publiques prochainement ainsi qu'une deuxième vague de sondage auprès de la communauté afin de répondre à d'autres besoins et désirs des aînés.

À Cocagne, l'un des projets sur lequel travaillent les membres du comité MADA est un service d'habitation communautaire. Afin de mener à bon port ce projet, le comité a d'abord fait la cueillette d'information grâce à du porte à porte. Le taux de répondants de ce sondage est de 91%, ce qui est un succès en soi. L'analyse du sondage a été faite avec l'aide de Mario Paris, professeur adjoint de l'École de travail social de l'Université de Moncton. Monsieur Paris, présent lors de la rencontre à Edmundston, a démontré aux participants de quelle façon la recherche peut soutenir les MADA. En analysant les données recueillies, une liste des priorités qui font consensus auprès des répondants a été établie. Par exemple, pour les futurs utilisateurs d'habitation communautaire, il est primordial d'être proche des services, à proximité de la nature, ils veulent être locataire et avoir des espaces collectifs. Enfin, ce genre d'exercice permet aussi de recueillir certaines données démographiques. L'enquête de porte à porte a permis de rejoindre 721 répondants dont 87% habitent dans leur maison et 43% ont un revenu inférieur à 25 000 dollars.

Par ailleurs, le professeur de l'Université de Moncton, Majella Simard, a présenté une conférence portant sur la contribution du modèle de renforcement des capacités à la mise en œuvre de la démarche MADA/CADA à Tracadie et Kedgwick. D'entrée de jeu, il précise que le Nouveau-Brunswick est la deuxième province canadienne où la proportion de personnes âgées a la plus augmenté entre 1981 et 2016.

L'originalité de la démarche MADA/CADA tient du fait que sa mise en œuvre repose sur la participation des aînés; ces derniers étant partie prenante des différentes phases de son développement.

À Tracadie, la mise en œuvre du projet a été assujettie à de nombreux problèmes dont la mobilisation et l'implantation des districts locaux. La faiblesse provient autant des intervenants communautaires que des élus. Donc faible capacité d'écoute, manque de temps et motivation, élaboration d'un plan stratégique mis en place en même temps qu'on voulait implanter MADA. La mise en veilleuse du projet durant plus de cinq mois aurait créé un effet démobilisateur. Il aurait fallu mettre en place un processus de concertation. Le retard de la ville a eu pour effet de démotiver certains partenaires.

À Kedgwick, la démarche MADA/CADA a été mise en place par l'ancien président de l'AFANB. Parmi les difficultés encourues, notons l'absence de mobilisation et de leadership, méconnaissance à l'égard du projet, ralentissement de la mise en place dû à la mauvaise circulation de l'information (seule une personne était au courant du projet). Il y a aussi eu conflits de personnalités, conflits entre Kedgwick et St-Quentin et conflit linguistique.

Dans les deux localités, il y avait constance au niveau du leadership pris par les aînés qui ont exercé un rôle de chef de file, l'intégration sociale des aînés. L'absence de gouvernance a donné lieu à toute une problématique à Tracadie mais ce fut mieux à Kedgwick. Malgré tout il y a eu de belles retombées dans les deux localités.

Selon Monsieur Simard, une MADA devrait être enclenchée à l'échelle territoriale et non juste régionale.

Pour la présidente de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, Solange Haché, «l'AFANB, en tant qu'initiatrice du programme MADA au Nouveau-Brunswick, conçoit ce projet comme une véritable concertation des gens, des organismes et des institutions de chaque communauté qui par la consultation, la réflexion et l'action réussiront à jouer un rôle significatif dans la **recherche** et l'application de solutions aux problématiques actuelles et futures liées au vieillissement de nos communautés.

Pour une troisième année consécutive, la rencontre annuelle avec les représentants des Municipalités/Communautés amies des aînés (MADA/CADA) s'est tenue en partenariat avec l'Évènement et l'AGA du Mouvement Acadien des Communautés en Santé du N.-B. (MACS-NB). Pour le directeur général par intérim de l'AFANB il s'agit « d'une collaboration que nous apprécions au plus haut point. Bon nombre de municipalités et communautés qui ont adhéré au concept MADA/CADA sont des membres en règle du MACS-NB. Cela leur permet d'assister aux deux rencontres sans avoir à se déplacer étant donné que tout se passe à l'intérieur du même établissement et sur une même période. »

Les gens désireux de voir leur municipalité devenir une municipalité communauté amie des aînés doivent respecter une certaine marche à suivre. Il est d'abord essentiel d'obtenir une résolution du Conseil municipal pour adhérer à MADA/CADA. Par la suite, il faudra assurer la coordination de divers éléments en vue de faire un sondage des besoins des personnes de 50 ans et plus des communautés et de faire l'analyse du sondage avec un ou des experts dans le but de préparer un plan d'action triennal.

Si le réseau Municipalité communauté amie des aînés répond au phénomène de vieillissement de la population, il est important d'encourager la mixité au sein de la composition du Conseil de

direction du groupe formé par une municipalité. Une inclusion globale de représentants est d'un grand intérêt, car le vieillissement de la population est l'affaire de toute une communauté.